

Volonté d'engagement et participation démocratique des jeunes

Déclaration du groupe des Outre-mer

« La démocratie c'est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Pourtant, bien que gravé dans le marbre de la Constitution, notre modèle de démocratie est en pleines turbulences.

Les générations se succèdent mais les peurs restent singulières. Cette génération est d'autant plus inquiète que c'est celle qui a vécu les crises économiques, sociales, écologiques, terroristes et aujourd'hui crise sanitaire et internationale.

Ces jeunes car ils sont pluriels ne se reconnaissent plus dans un parti politique ni dans les organisations syndicales peut-être par méconnaissance, par désintérêt mais aussi par défiance. Cette désaffiliation politique montre surtout qu'ils croient de moins en moins dans la capacité des responsables publics à répondre à la promesse républicaine de liberté, d'égalité et de fraternité.

Toutefois, malgré cet éloignement de la vie politique, ils ne se désengagent pas pour autant de la vie de la cité. Ils choisissent souvent d'autres formes de participation plus directe, plus perceptible et de proximité en s'appuyant sur les outils numériques.

Mais alors comment revitaliser cette volonté d'engagement des jeunes dans la société avec la nécessaire participation démocratique ? C'est cette question lourde de sens que le Premier ministre a posé à notre assemblée.

Le travail mené par la Commission temporaire a permis d'identifier les freins qui sont non seulement techniques mais relèvent surtout de l'impuissance des partis à leur proposer un projet de société audacieux.

Dans les Outre-mer, le phénomène de la non-inscription ou du faible recours à la procuration a pour effet de les éloigner de la vie institutionnelle de leur territoire pour ceux qui s'installent dans l'Hexagone afin de poursuivre leurs études ou de les désocialiser davantage pour les plus précaires sur place.

Cet avis apporte de véritables pistes de réformes qui ne manqueront pas de susciter des débats mais exigeront indéniablement des réponses politiques. Les pouvoirs publics sont-ils prêts à reconnaître le droit de vote à 16 ans comme levier efficace contre l'abstention ? Quelle prise en compte institutionnelle et législative feront-ils du vote blanc ?

Par ailleurs, si cet avis est riche de préconisations, nous retiendrons la nécessité d'éduquer, d'associer et de valoriser l'engagement.

L'éducation morale et civique dès le plus jeune âge de l'apprentissage à la citoyenneté est fondamentale tout comme la découverte des lieux de décision pour se familiariser à la fabrique de la loi. Aussi, la co-construction par le dialogue permettra aux

jeunes de faire entendre leurs aspirations et de participer à l'élaboration des politiques publiques les concernant car « si la jeunesse n'a pas toujours raison, la société qui la méconnaît a toujours tort ».

Le groupe des Outre-mer a voté l'avis.